

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION « Accompagnement à la parentalité »

25 juin 2019

Présents :

BARBE Florence, Maison de la parentalité
BARTHE Laura, Le Mas des Rencontres
CABASSO Julien, MJC
CATILLO Nadège, Association Élémentas
DELPORTE Sylvie, CIDFF
FRANCO Davy, Agglo BM
GALLEGO Anne, Ville de Béziers
GILHODEZ Léa, MAM
HAMZAOUI Aurélie, le Mas des Rencontres
LAMBERT Dany, Ville de Béziers
MSAHEL Amélie, EPE 34
NADAL Virginie, Accueil Santé Béziers
SARTRE Hélène, Espace Parentèle, SOAE ADAGES
SAUSSOL Laetitia, PJJ
SOULAIROL Michel, CMPP
Tel-BOÏMA CHEVREAU Delphine, MDA

Excusés :

CAMPAGNA Christine, Parentalité34
DESFONTAINE Pascale, Préfecture
DOUARD Jennifer, Maison de quartier Georges Brassens
ESCLOUPIE Bernard, Le Point d'Appui
GALLEGO Anne-Claire, Service Enfance Parentalité, Ville de Béziers
RENUT Sabrina, ABI
SAID Claudine, AMAC

Ordre du jour:

- I) Actualités,
- II) Poursuite du travail engagé avec le CMPP autour des propositions d'accompagnement complémentaire des prises en charge médicales,
- III) Questions diverses.

I- Observatoire

- Présentation du Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) : (plaquette en PJ)

Le Centre Médico Psycho Pédagogique est un Service du Centre Éducatif et Médical de Béziers, rattaché au Centre de Soins, de Rééducations et d'Éducation Alexandre Jollien.

Ce dernier est affilié à l'UGECAM et plusieurs services en dépendent : les CAMSP de Béziers et Sète, l'institut d'Éducation Motrice, la Maison d'Accueil Spécialisé et les deux Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile Éole et Boréal. (voir tableau de synthèse des missions ci dessous).

Établissement / Service	Objectif	Public	Localement
CAMSP Centre d'Action Médico-Sociale Précoce	- Dépistage et traitement - Cure ambulatoire	Enfants de moins de 6 ans présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux.	
CMPP Centre Médico-Psycho-Pédagogique	- Bilan, propositions de suivis. - Un document individuel de prise en charge et un projet d'accompagnement personnalisé sont ensuite rédigés et présentés aux parents et à l'enfant.	Enfants et adolescents âgés (6 à 18 ans) dont le développement est gêné par des problèmes (souffrance psychologique, troubles des apprentissages , difficultés relationnelles)	
IEM Institut d'Éducation Motrice	- Éducation spécialisée permettant le développement des capacités physiques, affectives, intellectuelles et sociales - Dans un but d'intégration et d'adaptation de l'enfant ou de l'adolescent à son environnement.	Enfants et adolescents handicapés.	Sur Béziers , le service accueille, à la journée, 15 enfants et adolescents des deux sexes, à partir de 4 ans et jusqu'à 16 ans, ne pouvant bénéficier d'une intégration scolaire

			ordinaire. Sur Lamalou , le service accueille en internat et externat des enfants et des adolescents de 2 à 18 ans.
SESSAD Boreal Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile	- Favoriser l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie - Apporter aux familles conseils et accompagnement - Soutenir l'enfant dans sa scolarité et ses apprentissages aider à la connaissance et à l'acceptation du handicap pour une intégration scolaire réussie	Enfants et des adolescents (4 à 18 ans) présentant une déficience motrice prédominante associée ou non à d'autres troubles et bénéficiant d'une intégration scolaire en milieu ordinaire.	Boréal est situé à Béziers (34) dans le quartier de Montimaran et près du centre Hospitalier de Béziers.
SESSAD - Eole Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile	- Permettre à l'enfant de poursuivre son évolution personnelle et scolaire sans ses lieux de vie habituels.	Enfants et des adolescents , de 6 ans jusqu'à 18 ans, présentant une déficience intellectuelle légère et/ou des troubles de la conduite ou du comportement et bénéficiant d'une intégration scolaire en milieu ordinaire	Eole est situé à Béziers (34) dans le quartier de Montimaran et près du centre Hospitalier de Béziers.
MAS Maison d'Accueil Spécialisé	- Le résidant est placé au sein d'un dispositif de prise en charge ayant pour vocation de développer ou maintenir son autonomie -mais également d'assurer la continuité de ses liens sociaux (famille, amis,	Adultes handicapés moteurs ou polyhandicapés.	La MAS a une capacité d'accueil de 59 lits et est implantée dans un cadre agréable à Combes près de

	etc).Prise en charge, à temps complet,		Lamalou-les-bains (Hérault) au sein du Piémont Biterrois et en bordure du Parc Naturel du Haut Languedoc.
--	--	--	---

Missions du CMPP

Le CMPP accueille des enfants et des adolescents âgés de 6 à 18 ans dont le développement est gêné par des problèmes tels que :

- Une souffrance psychologique
- Des troubles des apprentissages (langage, écriture, logique, habileté gestuelle)
- Des difficultés relationnelles, des conflits familiaux ou des troubles du comportement.

Pour chaque enfant, les équipes du CMPP réalisent un bilan et avancent des propositions de suivis. Un document individuel de prise en charge et un projet d'accompagnement personnalisé sont ensuite rédigés et présentés aux parents et à l'enfant.

Le territoire de compétence du service couvre l'ouest de l'Hérault.

L'équipe est composée :

- d'un chef de service,
- d'un médecin responsable du soin (pédopsychiatre, psychiatre, généraliste),
- d'un agent chargé de l'accueil et du secrétariat
- d'une assistante sociale
- de deux psychologues
- de deux orthophonistes
- un éducateur spécialisé

Modalités d'orientations

L'orientation vers le CMPP est effectuée par les parents, le plus souvent sur proposition de l'équipe de suivi de scolarisation (Éducation Nationale), mais également sur le conseil de médecins spécialistes, d'orthophonistes ou de psychomotriciens en libéral.

La coordinatrice (assistante sociale) reçoit la famille pour entendre la demande et vérifier l'orientation.

Elle présente ensuite la situation au médecin dans le cadre d'une commission d'admission, pour décider d'un suivi au CMPP, de bilans à effectuer ou de la réorientation.

Le service est en train de se réorganiser avec l'objectif de recevoir les familles dans un délai

d'un mois à partir du premier contact.

La sortie de prise en charge peut se faire :

- à la demande des parents,
- à l'initiative du CMPP
- lorsque il n'y a plus de besoin
- en cas de réorientation

Aujourd'hui le CMPP a une file active de 190 suivis, et les délais pour une prise en charge sont de l'ordre de 6 mois à plus d'un an.

Proposition d'intervention de la commission

Le travail qui peut être conduit avec la commission vise d'abord à améliorer les orientations :

- par une meilleure connaissance des missions du CMPP,
- mais également dans l'accompagnement des familles à la constitution des dossiers (exhaustivité de l'historique de l'enfant, existe t'il un dossier MDPH...)

Il a aussi pour vocation d'identifier d'autres ressources mobilisables durant les périodes d'attente de prise en charge mais aussi pour les situations n'en nécessitant pas.

La méthodologie adoptée pour suivre ces deux objectifs sera la présentation de cas pratique.

Prochaine réunion :

Mardi 24 septembre à 14H
Centre Medico Psycho Pédagogique
Avenue Monseigneur Coste
Béziers